

Faïtes de la Légion d'honneur, Biographie de tous les décorés..., par MM. LIERYNS, VERDOT, BÉGAT. Paris, 1842-1847; 5 vol. in-8°.

Constitution de la Légion d'honneur, contenant : la législation de l'ordre, les prérogatives & les devoirs des membres de la Légion..., par A. DORAT. Paris, 1846; in-8°.

Mémoires pour servir à l'histoire de France, de 1802 à 1815. La Légion d'honneur, son institution, sa splendeur, ses curiosités, par ALEX. MAZAS. Paris, 1854; in-8°.

Notice historique sur la création, le but d'institution & les statuts de l'ordre de la Légion d'honneur, par PH. SÉRÉVILLE. Moulins, 1860; in-8°. Pièce.

Notices sur les grands chanceliers de la Légion d'honneur, par A. REGNAULT. Poligny, 1866; in-8°. — (Omis par Guigard.)

ORDRE DE LA COURONNE DE FER.

(1805.)

Théodelinde, veuve d'Autharis, roi des Langobards, épousa le duc de Turin, Agilulf, que les suffrages du peuple avaient désigné à son choix, & lui fit don de la couronne dite de fer, qui devint dès lors le partage de tous les souverains successifs de l'Italie.

Cette couronne est d'or, & ornée d'une croix pendante, garnie de pierres (1). Elle tire son nom d'un cercle de fer forgé qui l'entoure intérieurement & qui est forgé, dit-on, avec un des clous qui percèrent les mains de Jésus sur la croix. Elle a une inscription ainsi conçue : † *Agilul. grat. Di. vir. glor. rex. totius. Ital. offert. Sto. Johanni Baptistæ in ecl. Modicia* (2). Cette inscription ne porte aucune date, & on ne peut guère en préciser l'époque. Cependant, comme Agilulf était Arien, il est probable qu'il ne ceignit cette couronne qu'après sa conversion, qui fut l'ouvrage de

(1) La couronne pèse 21 marcs 12 deniers; la croix 24 onces 12 deniers.

(2) « Agilulf, par la grâce de Dieu, prince illustre, roi de toute l'Italie, a consacré à saint Jean-Baptiste, dans l'église de Monza. »

Théodelinde. La couronne de fer a toujours été déposée dans le trésor du monastère de Saint-Jean-Baptiste, à Monza (1). C'est là qu'en 774 Charlemagne la reçut du pape Adrien I^{er}. En 1451, elle fut portée à Rome pour le couronnement de Frédéric IV; en 1530, à Bologne pour celui de Charles Quint; & enfin le 26 mai 1805, à Milan pour Napoléon, qui réunit la couronne de fer à la couronne impériale. « *Dio me la diede, guai a chi la tocca* (2)! » dit-il en la mettant lui-même sur sa tête en présence de tous les corps de l'État & des députés de toutes les puissances alliées, émus de l'énergie significative de son accent. Douze siècles auparavant, Agilulf avait prononcé les mêmes paroles.

Le 5 juin suivant, l'Empereur fonda l'*ordre de la Couronne de Fer*, destiné à récompenser le mérite, &, comme le dit le texte du titre VIII du troisième statut constitutionnel du royaume d'Italie :

« Afin d'assurer, par des témoignages d'honneur, une digne récompense aux sacrifices rendus à la couronne, tant dans la carrière des armes que dans celle de l'administration, de la magistrature, des lettres & des arts. »

Cet ordre, dans le principe composé de cinq cents chevaliers, cent commandeurs & vingt dignitaires, a été augmenté depuis de quinze dignitaires, cinquante commandeurs & trois cents chevaliers, par décret du 19 décembre 1805.

« Les rois d'Italie sont grands maîtres de l'ordre.

« Néanmoins l'empereur & roi Napoléon, en sa qualité de fondateur, en conserve, sa vie durant, le titre & les fonctions, dont ils ne jouiront qu'après lui.

« Deux cents places de chevaliers, vingt-cinq de commandeurs & cinq de dignitaires sont affectées spécialement pour la première formation aux officiers & soldats français qui ont pris une part glorieuse aux batailles dont le succès a le plus contribué à la fondation du royaume.

« Les princes de la maison du grand maître, les princes des maisons étrangères auxquels les décorations de l'ordre seront accordées ne sont point comptés dans ce nombre.

(1) *Monza*, très-grand & très-ancien bourg, avec le titre de comté, près de Milan, sur la rivière du Lambro.

(2) « Dieu me l'a donnée, malheur à qui la touche! »

« La décoration de l'ordre consiste dans la représentation de la couronne lombarde, autour de laquelle sont écrits ces mots : *Dio me la diede, guai a chi la tocca*.

« Cette décoration est suspendue à un ruban de couleur orange, avec deux lisérés verts.

« Les chevaliers la portent en argent, attachée au côté gauche.

« Les commandeurs la portent en or, attachée de la même manière.

« Les dignitaires la portent au col & en sautoir.

« Le grand maître nomme à toutes les places de l'ordre.

« Les commandeurs sont choisis parmi les chevaliers, & les dignitaires parmi les commandeurs. En conséquence, & pour la première formation, tous les membres de l'ordre sont nommés chevaliers.

« Chaque année, au jour de l'Ascension, il est pourvu aux places vacantes.

« Ce jour-là, tous les chevaliers, commandeurs & dignitaires, se réunissent en chapitre général dans l'église métropolitaine de Milan; aucun ne peut être dispensé d'y assister, s'il n'a fait agréer les motifs de son absence au grand conseil composé des grands dignitaires qui ont l'administration de l'ordre, d'un chancelier & d'un trésorier de l'ordre choisis parmi les dignitaires.

« Le maître des cérémonies est pris parmi les commandeurs, les deux aides des cérémonies parmi les chevaliers.

« Les nouveaux chevaliers prêtent en chapitre général le serment de se dévouer à la défense du roi, de la couronne & de l'intégrité du royaume d'Italie, & à la gloire de son fondateur.

« La notice historique des membres de l'ordre morts pendant l'année est prononcée dans cette solennité. L'orateur fait l'histoire des nouveaux services qu'ils ont rendus depuis leur nomination. Il rappelle les principes sur lesquels l'ordre est fondé & les circonstances qui ont précédé sa formation »

La dotation de l'ordre était primitivement de 400,000 livres de Milan (1) sur le *Monte Napoleone*. Elle fut augmentée de 200,000 livres par décret du 19 novembre 1807. — Les chevaliers de l'ordre jouissaient d'un

(1) Formant 304,000 francs de notre monnaie.

traitement annuel de 500 livres, les commandeurs de 700 livres, & les dignitaires de 3,000 livres.

Jusqu'aux événements de 1814 & 1815, l'ordre de la Couronne de Fer fut donc un ordre français; mais à partir du 19 juillet 1814, une ordonnance de Louis XVIII dit que ceux de ses sujets qui ont obtenu la décoration de cet ordre continueront à la porter, à la charge par eux de se pourvoir auprès du souverain auquel il appartient.

Or, la Lombardie étant retombée sous le joug de l'Autriche, l'ordre fondé par Napoléon devint un ordre à la disposition de la cour de Vienne, à laquelle il appartient encore aujourd'hui (1).

PALMES UNIVERSITAIRES.

(1808.)

« Napoléon ne voulant pas, dit M. Thiers (2), abandonner le soin de former la société nouvelle au clergé, qui, dans ses préjugés opiniâtres, dans son amour du passé, dans sa haine du présent, dans sa terreur de l'avenir, ne pouvait que continuer chez la jeunesse les tristes passions des générations qui s'éteignaient, se résolut à créer un corps enseignant qui pût élever ensemble juifs, protestants, catholiques, pour composer avec eux une jeunesse éclairée, tolérante, aimant le pays, propre à toutes les carrières, *une* enfin comme il fallait que fût la France nouvelle. »

Ce corps, organisé par Fourcroy, administrateur de l'instruction publique, prit le nom d'*Université impériale*.

L'Université impériale, instituée par décret du 17 mars 1808, fut organisée en partie sur le plan de l'ancienne Université de Turin. Le territoire

(1) Les événements qui ont rendu à l'Italie toute cette portion de son territoire occupée naguère par l'Autriche ont-ils aussi fait subir quelque changement à l'ordre de la Couronne de fer? Nous ne saurions l'affirmer, & nous pensons que la grande maîtrise appartient toujours à l'empereur François-Joseph.

(2) Thiers, *Histoire du Consulat & de l'Empire*. Paris, 1845-1857; 16 vol. in-8°.